



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

AVIS AU PUBLIC EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO


En exécution de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société SA LUXCONTROL a introduit une demande d'autorisation relative à:

L'exploitation d'un parking couvert de 35 emplacements à Pontpierre, rue de Schifflange et rue d'Esch, pour le compte de la SA PONTPIERRE-ESCH

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2022/1411/151 du 20 juin 2022 peut être consultée à la maison communale à Reckange-sur-Mess du 1^{er} juillet au 15 juillet 2022 inclus.

Reckange-sur-Mess, le 29 juin 2022.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,


Carlo MULLER
Bourgmestre




Savas KOROGLANOGLU
Secrétaire communal

01.07.2022 – 15.07.2022
3A-2022-006-DEM

www.reckange.lu